AMUNDI LABEL ACTIONS SOLIDAIRE ESR - F

ACTION ■

SYNTHESE DE GESTION

30/09/2018

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 164,68 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 28/09/2018
Actif géré : 73,62 (millions EUR)
Indice de référence : Aucun

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises, labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) et par Finansol, combine les 2 approches ISR et Solidaire. Il est investi en supports actions sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il détient entre 5 et 10% de titres solidaires (sociétés favorisant l'emploi et l'insertion sociale).

Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions des pays de la zone euro.

Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



- Portefeuille (133,15)

Performances glissantes *

| | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Depuis le | 29/12/2017 | 31/08/2018 | 29/06/2018 | 29/09/2017 | 30/09/2015 | 30/09/2013 |
| Portefeuille | 0,73% | 0,02% | 1,79% | 0,62% | 19,72% | 33,15% |

Performances calendaires (1) *

| | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|--------------|--------|-------|-------|-------|--------|--------|---------|-------|--------|---------|
| Portefeuille | 10,56% | 0,54% | 8,74% | 2,04% | 20,29% | 11,36% | -15,41% | 1,12% | 25,05% | -38,62% |

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Certification et Label ISR



Le Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables



www.finansol.org

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence de ce produit d'épargne

Indicateur(s) glissant(s)

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------|-------|--------|--------|
| Volatilité du portefeuille | 9,66% | 10,63% | 12,06% |
| Ratio de Sharpe | 0,11 | 0,58 | 0,48 |

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

| Baisse maximale | -56,42% |
|-------------------------------|---------|
| Délai de recouvrement (jours) | 2981 |
| Moins bon mois | 08/2011 |
| Moins bonne performance | -14,21% |
| Meilleur mois | 10/2011 |
| Meilleure performance | 13,36% |

Indicateurs

| | Portefeuille |
|------------------|--------------|
| Nombre de lignes | 5 |



SYNTHESE DE GESTION 30/09/2018

ACTION

Commentaire de gestion

Les chiffres économiques du mois de septembre ont montré une activité toujours très forte aux Etats-Unis où le stimulus budgétaire continue de produire ses effets. En zone euro et en Chine, les statistiques sont restées légèrement décevantes, sans toutefois signaler de ralentissement brutal. Les tensions commerciales sont montées d'un cran avec le renforcement des mesures protectionnistes américaines à l'égard de la Chine. En Europe, les risques liés au budget italien et au Brexit ont continué de préoccuper les marchés. La majorité des grands indices d'actions ont tout de même progressé sur le mois. Concernant les marchés obligataires, les rendements des emprunts d'Etat de la plupart des grands pays terminent également en hausse. Malgré l'aggravation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, un flou persistant sur l'issue des négociations concernant le Brexit et une remontée des cours du pétrole au-delà de 80 \$, les marchés d'actions ont généralement rebondi en septembre. Le MSCI World AC grappille ainsi +0,3%, tiré par le Nikkei à Tokyo (+5,5%), le MIB à Milan (+2,2%), le CAC 40 à Paris (+1,6%) ou le FTSE à Londres (+1,0%). Aux Etats-Unis, le Dow Jones (+1,9%) fait nettement mieux que le S&P 500 (+0,4%) et le Nasdaq (-0,8%), tous deux tirés vers le bas par des prises de profit sur les valeurs technologiques. Dans le reste du Monde, les marchés émergents ont continué de sous-performer (-0,8% en \$) sur fond de multiplications d'alertes isolées, mais de manière moindre qu'en août (-2,9%). Au final, cette dichotomie entre des fondamentaux plus mitigés et le rebond des marchés en septembre s'analyse probablement davantage comme un mouvement de contre-tendance, un rallye de soulagement après la montée de l'aversion au risque du mois précédent, qu'un véritable mouvement de fond.

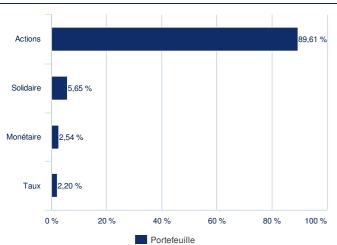
Les grands enjeux ESG pour le secteur sont le changement climatique, le cyber sécurité et le vieillissement de la population. Chacun de ses enjeux forme à la fois un risque et une opportunité.

Le changement climatique peut se traduire par une très forte sinistralité (suite à des catastrophes naturelles) mais peut aussi représenter une opportunité (produits de couverture des risques climatiques, l'investissement responsable).

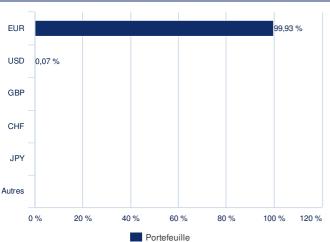
D'un point de vue social, la protection des données sensibles détenues est un enjeu important. Dans un autre registre, le vieillissement de la population permet aux assureurs de vendre des polices de l'assurance qui couvrent ce 'risque' de vivre longtemps. Si ce risque n'est pas bien estimé (fausse modélisation de la durée de vie), ceci pourrait se traduire dans des pertes de souscription.

Composition du portefeuille

Allocation d'actifs



Répartition par devises



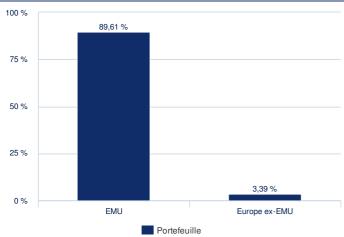




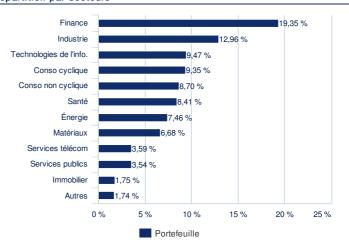
ACTION

Composition du portefeuille - Analyse des actions

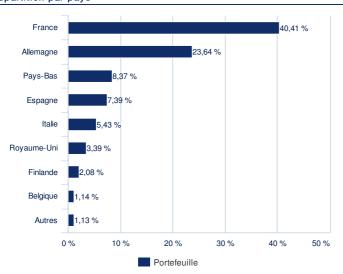
Répartition par zones géographiques



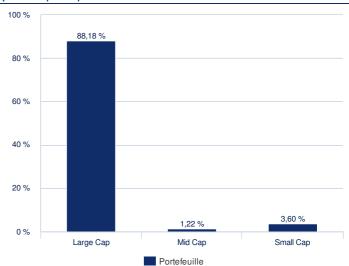
Répartition par secteurs



Répartition par pays



Répartition par capitalisation boursière



Principaux émetteurs actions

| | % d'actif |
|-----------------------|-----------|
| TOTAL SA | 4,64% |
| ALLIANZ SE | 4,28% |
| SAP SE | 4,24% |
| SANOFI | 3,76% |
| AXA SA | 3,36% |
| SIEMENS AG | 3,33% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 2,73% |
| UNILEVER NV | 2,65% |
| ASML HOLDING NV | 2,56% |
| BASF SE | 2,54% |
| Total | 34,08% |



AMUNDI LABEL ACTIONS SOLIDAIRE ESR - F



ACTION

Caractéristiques principales

| Forme juridique | FCPE |
|--|---------------------------------|
| Droit applicable | de droit français |
| Société de gestion | Amundi Asset Management |
| Dépositaire | CACEIS Bank |
| Date de création de la classe | 08/10/2002 |
| Devise de référence de la classe | EUR |
| Affectation des sommes distribuables | Capitalisation |
| Périodicité de calcul de la VL | Quotidienne |
| Commission de surperformance | Non |
| Frais courants | 0,86% (prélevés) - 29/12/2017 |
| Durée minimum d'investissement recommandée | 5 ans |
| Classification de l'organisme de tutelle | FCPE Actions de pays zone EURO |
| Code AMF | 99000081489 |

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.





ACTION

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs. I'SR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



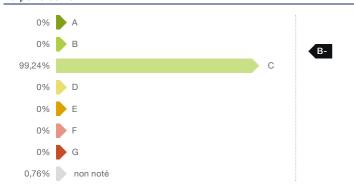
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E.F et G 1
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille 2

Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



Evaluation par critère ESG

| Environnement | B- |
|---------------|----|
| Social | C |
| Gouvernance | B |
| Note Globale | B- |

Couverture de l'analyse ESG²

| Nombre d'émetteurs | 5 |
|---|--------|
| % du portefeuille noté ESG ² | 99,24% |

Focus Sectoriel

Secteur Pharma

Du fait des enjeux et des risques, la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques apparaissent comme l'enjeu majeur du secteur. Par ailleurs, le secteur pharmaceutique doit fournir un effort particulier en termes de transparence de ses activités d'un point de vue éthique, notamment sur les questions de corruptions de personnels publiques ou médicaux visant à augmenter les volumes de ventes de la compagnie. Par ailleurs, la question de l'accès aux médicaments des populations les plus fragiles doit être regardée avec attention, tant sur l'accès des populations que sur les maladies rares.

Dans ce contexte, Merck KGaA est la meilleure compagnie pharmaceutique en terme de performance RSE, avec des procédures de gestion et de qualité solide. Son portefeuille de médicaments de même que son pipeline répondent aux besoins des populations des Pays en Développement, où la compagnie est de plus bien installée. A côté de cela, une bonne gestion de sa ligne de production de même qu'un contrôle efficace de ses prestataires permet à la Compagnie d'avoir un nombre de rappels de produits très faible.

Pour sa part, Sanofi présente un profil ESG relativement équilibrée associée à un reporting d'excellente facture que ce soit en terme de transparence sur de nombreux indicateurs et d'innovation. Le Groupe se distingue par une excellente performance en matière d'accès au médicament, qui positionnent très bien le Groupe dans les pays en développement où il est fortement représenté.

Certification et Label ISR



- 1 En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold
- ² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.
- ³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.



AMUNDI LABEL ACTIONS SOLIDAIRE ESR - F



Avertissement



Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

